

À L'USAGE DU BUREAU UNIQUEMENT

CF1#

POUR L'USAGE DU BUREAU

Date d'entrée dans le Prophète: _____

IN: DM NR Prophète List des dist. * en ligne dans les clearances uniquement Courriel Mbr

FICHE D'INFORMATION SUR LE DÉDOUANEMENT DES MESS

Les demandes d'autorisation en ligne recevront une réponse du Mess dans un délai de 3 jours ouvrables.

Si vous avez besoin d'une confirmation immédiate, veuillez vous rendre en personne au bureau administratif du mess.

Les cotisations de mess sont calculées en fonction de votre localisation le 1er du mois et sont facturées le dernier jour de chaque mois.

Vos cotisations au mess commenceront le mois suivant la date de votre COS.

Les cotisations au mess des membres de RegForce et de ResClassC seront automatiquement déduites de votre salaire.

Les membres des classes A et B doivent s'adresser au bureau administratif du mess ou à l'ARH de leur unité pour le paiement.

COS Date: _____ (Date du rapport) Date de naissance _____ mois/jour/année

Régulière Réserve A B C (Les paiements de la classe C sont déduits automatiquement DMIL PAY)
Modes de paiement pour A et B: RPSR (Mise en place par l'unité HRA)
CASH PAD-30 chèque annulé ou coordonnées bancaires requisesPublié dans Att Posté Cours (TD) Trg de pré-déploiement Êtes-vous récemment passé de la réserve à la force régulière? Non Oui Quand: _____

SN _____ Rang _____

Nom de famille _____ Prénom _____

Unité perdante (le cas échéant) _____ Unité de gain _____

Adresse du domicile _____

Téléphone préféré _____

Courriel préférée _____
(adresse électronique préférée pour les déclarations des FNP/communiqué de presse)

A remplir obligatoirement par tous les membres:

IAW Manuel des politiques des PSP Chapitre 9-4 para 49. J'autorise par la présente que mes frais de mess soient déduits de mon compte de paye en mon nom au mess des jeunes gradés du Kyrenia Club, Grn Petawawa.

Les membres réservataires reconnaissent que les cotisations de mess seront facturées pour chaque mois applicable selon le mode de paiement qu'ils ont choisi.

Signature_____
Date

Avis de confidentialité

Les renseignements personnels sont recueillis en vertu de la Loi sur la défense nationale. Ces informations sont nécessaires aux Services de bien-être et de moral des Forces canadiennes (SSMFC) pour l'administration des mess, y compris les listes de membres et de distribution des mess, et le paiement des cotisations. Les informations sont également utilisées pour mettre à jour vos coordonnées dans les bases de données des SSMFC afin de s'assurer qu'elles sont exactes et à jour. Les informations personnelles sont protégées et ne sont utilisées et divulguées que conformément à la loi sur la protection de la vie privée. En vertu de cette loi, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels et de les corriger, ainsi que le droit de déposer une plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement des renseignements personnels par l'institution. Si vous avez besoin d'éclaircissements sur cette déclaration, contactez notre coordinateur de la protection de la vie privée à l'adresse suivante : ATIP.AIPRP@cfmws.com. Pour plus d'informations sur la Loi sur la protection des renseignements personnels, consultez le site du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.payment of dues.

Notes: _____

